

ROME COMME VILLE ÉTRUSQUE

Pour beaucoup d'historiens, ce sont les Étrusques qui sont à l'origine de Rome en tant que cité. Nous pouvons prendre comme exemple de cette opinion les lignes que l'on lit dans un manuel paru récemment en Allemagne :

Ce sont des nobles étrusques qui, à la fin du VII^e siècle av. J.-C., ont fondé Rome (en étrusque : Ruma), Préneste et Tusculum comme villes de type étrusque. Le nom du fondateur mythique de la ville de Rome, Romulus, est à mettre en rapport avec le nom de famille Rumelna, attesté à Volsinies, et également avec le prénom Rumele. L'acte de fondation lui-même et les institutions religieuses et politiques de la Rome primitive témoignent d'une fondation étrusque de la ville¹.

L'affirmation est ensuite appuyée sur différents éléments, d'ordre culturel (origine étrusque de l'alphabet latin) ou politico-religieux (concept de *pomerium*, place des rites religieux dans les moments importants de la vie de la cité, insignes des détenteurs du pouvoir, origine étrusque attribuée au nom *populus*). Notre propos n'est pas de discuter ici le bien-fondé d'une telle position et la validité des points sur lesquels elle s'appuie, mais simplement de rappeler qu'elle se situe dans une ligne interprétative bien représentée qui, si elle est moins en vogue aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans le passé, a longtemps constitué la *communis opinio*. Nous en citerons simplement comme preuve ce qui, pour le public francophone, a représenté pendant des décennies l'ouvrage d'introduction par excellence sur la question des origines de Rome, le « Que sais-je ? » que Raymond Bloch avait écrit en 1946 sur le sujet. On y lit :

Avec l'apparition des Étrusques sur le sol latin, et c'est là le fait essentiel, l'État romain est donc né. Rome n'est plus un simple ensemble de bourgades aux liens assez lâches entre elles, mais une véritable ville [...]. L'unification politique est dorénavant chose faite².

On se trouve donc en présence d'une conception qui n'admet, avant l'établissement d'Étrusques sur le site de l'*Vrbs*, avec la période qui correspond, dans la tradition, au règne du premier des souverains d'origine toscane, Tarquin l'Ancien, que l'existence

-
1. K. Bringmann, *Geschichte der römischen Republik von den Anfängen bis Augustus*, Munich, C.H. Beck (Beck'sche historische Bibliothek), 2002, p. 13-15.
 2. R. Bloch, *Les Origines de Rome*, Paris, PUF (Que sais-je ? ; 216), 1946, p. 65.

d'une structure préurbaine, faite d'habitats épars reliés au plus par des rapports d'ordre religieux, tels ceux dont les Anciens avaient gardé le souvenir à travers la fête du Septimontium. La naissance d'une ville au sens propre, et de la Rome unifiée, avec le regroupement des collines du nord, celles du Septimontium, et celle du sud, serait inconcevable avant l'aménagement du Forum, vers la date traditionnelle de la montée sur le trône de Tarquin l'Ancien, qui aurait permis, en appliquant une technique hydraulique empruntée à la Toscane, de doter ces villages d'un véritable centre urbain, rendant possible le passage au stade d'une cité de type grec, dotée de ses organes politiques, religieux et économiques, dans cette zone du *forum Romanum* qui restera pour des siècles le cœur de la vie de l'*Vrbs*. En ce sens, le véritable fondateur de Rome ne serait pas le *conditor*, dont non seulement l'existence personnelle, mais même le rôle quant à l'émergence de la cité sont ainsi rejetés dans un passé légendaire, mais Tarquin l'Ancien : l'importance qu'un récent livre de notre collègue espagnol Jorge Martínez-Pinna donne à ce roi serait ainsi pleinement justifiée³.

Une telle conception de la naissance de Rome en tant que cité est sans doute moins générale aujourd'hui qu'elle ne l'a été dans un passé encore récent. Les historiens actuels sont certainement davantage sensibles que ne l'étaient leurs prédécesseurs au fait que le facteur étrusque n'a pas été le seul qui ait joué aux stades les plus primitifs du développement de la cité. D'autres apports, grecs, voire phéniciens, se sont également fait sentir, et d'autre part, l'élément proprement latin ne peut être négligé. Surtout, les progrès de l'archéologie obligent à se demander si une forme de vie urbaine, ou si on veut proto-urbaine, n'a pas existé avant la date fatidique que semblait constituer le premier aménagement du Forum – qu'on a d'ailleurs tendance maintenant à placer au milieu du VII^e siècle avant J.-C. plutôt que dans sa partie finale, ce qui le situe en amont de la date que la tradition attribue au début du règne du premier Tarquin (616 avant J.-C.). Nous nous contenterons de mentionner les discussions soulevées par le résultat des fouilles d'Andrea Carandini et la découverte de la trace de ce qui a été défini comme la « muraille romuléenne » de Rome, sur le Palatin. On comprend que ce fouilleur, et bien d'autres à sa suite, polémique contre l'idée que Rome, en tant que cité, ne serait née qu'aux environs de 600 avant J.-C. et aurait attendu les Étrusques pour exister. Il nous suffira de renvoyer aux pages qu'A. Carandini a écrites sur ce point dans le catalogue d'une exposition qui s'est tenue à Rome en 2000⁴.

Le caractère de ville étrusque de Rome, vérité reçue il y a peu, est donc aujourd'hui vivement remis en cause, disons au moins au centre de débats. Mais nous ne voudrions pas ici reprendre la discussion et essayer de jauger, après tant d'autres,

3. J. Martínez-Pinna, *Tarquinius Prisco. Ensayo histórico sobre Roma arcaica*, Madrid, Clásicas (Series maior), 1996.

4. A. Carandini, « Variazioni sul tema di Romolo, riflessioni dopo *La nascita di Roma* (1998-1999) », in *Roma. Romolo, Remo e la fondazione della città*, catalogue d'exposition (Roma, Museo Nazionale Romano, Terme di Diocleziano, 28 giugno-29 ottobre 2000), A. Carandini, R. Cappelli (dir.), Rome – Milan, Electa, 2000, p. 95-99 (traduction française « Variations sur le thème de Romulus », in *La Naissance de la ville dans l'Antiquité*, M. Reddé (dir.), Paris, De Boccard (De l'archéologie à l'histoire), 2003, p. 15-26).

l'importance plus ou moins grande de l'élément étrusque dans la formation de Rome en tant que cité, mais simplement de voir comment la question se posait dans l'Antiquité. Peut-on parler, alors, d'une conception de Rome qui en fit une ville étrusque ? Et, plus généralement, quelle place était faite à l'élément étrusque dans la naissance de l'*Vrbs* ?

Que certains se soient représenté Rome comme une ville étrusque est évident – et en ce sens, les tenants modernes de l'apport décisif de ses voisins du nord à l'émergence de la cité des bords du Tibre peuvent s'appuyer sur une affirmation qui a été expressément formulée dans la littérature antique. On trouve chez Denys d'Halicarnasse la définition explicite de Rome comme *Τυρρηνίς πόλις*⁵, qu'il présente comme ayant été couramment répandue chez les auteurs grecs : « Rome elle-même a été considérée par bon nombre d'historiens comme une ville tyrrhénienne ». Mais s'ensuit-il vraiment que l'on soit en droit de parler, à partir de là, d'une perception de Rome comme ville étrusque, de soutenir qu'elle ait été sentie comme devant sa naissance, en tant que cité, aux Étrusques ? Le rhéteur d'Halicarnasse précise bien dans quel contexte cette définition étrusque de l'*Vrbs* est apparue :

Il fut un temps en effet où Latins, Ombriens, Ausones et bien d'autres étaient appelés Tyrrhéniens par les Grecs, parce que l'éloignement dans lequel se trouvaient ces nations par rapport à eux rendait ces détails imperceptibles.

Cette affirmation ne résulte donc pas d'une doctrine argumentée, mais n'est que le reflet d'un état dépassé de la connaissance que pouvaient avoir les Hellènes des réalités de la péninsule. À une époque ancienne, ils étaient incapables de saisir les nuances de la répartition ethnique de la partie de l'Italie avec laquelle ils n'étaient pas directement en contact : cette définition répond, sans plus, à une situation où ils distinguaient seulement, dans la péninsule, la partie qui était directement touchée par leurs entreprises de colonisation, qui était l'Italie au sens propre, et la partie située plus au nord, à laquelle ils attribuaient génériquement le nom de Tyrrhénie, à partir de l'existence, dans cette région, des Étrusques qui étaient le plus puissant des peuples locaux et celui avec lequel ils étaient le plus directement en contact. Dans cette perspective, toutes les populations locales de l'Italie centrale et septentrionale étaient confondues sous la désignation d'Étrusques – de Tyrrhènes en grec⁶. L'exemple le plus éclatant de cette confusion est sans doute l'attribution, dans l'interpolation ancienne à la *Théogonie* que constitue la partie finale du texte qui nous est parvenu, qui est une héroogonie, dans le passage où il est question de l'éponyme des Latins, *Latinos*, présenté

5. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 1, 29, 2. Nous citons le texte dans la traduction de V. Fromentin, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1998.

6. Sur cette question, on pourra se reporter à E. Wikén, *Die Kunde der Hellenen von dem Lande und den Völkern der Apenninenhalbinsel bis 300 v. Chr.*, Lund, Hakan Ohlssons Buchdruckerei, 1937 ; on pourra également voir S. Gély, *Le Nom de l'Italie, mythe et histoire d'Hellanicos à Virgile*, Genève, Slatkine, 1991.

comme fils d’Ulysse et de Circé, du nom de Tyrrhéniens au peuple sur lequel il est censé régner⁷. Le fait que Rome soit ainsi définie comme une *Τυρρηνὴς πόλις* n’est donc pas le fait d’une réflexion quelconque, mais le signe d’une ignorance quant aux réalités de Rome, d’une incapacité à la percevoir en tant que telle. On se trouve en présence, sans plus, d’une de « ces idées fausses, que [l’auteur] se propose d’extirper de l’esprit d’un grand nombre de gens, pour les remplacer par des vraies », comme il le dit dans un autre passage⁸. Loin de représenter une doctrine alternative à la tradition habituelle, l’« erreur » de la définition étrusque de Rome tient simplement à ce que le public grec, encore à l’époque de Denys, ignore « ce qui concerne les fondateurs de la cité, qui ils étaient, à quels moments leurs différents groupes se rencontrèrent, quelles circonstances les avaient poussés à quitter leur patrie d’origine », tout comme il méconnaît, plus en avant dans l’histoire de la cité, « les actions que [les Romains] accomplirent aussitôt après la fondation »⁹.

Certes, la présentation de Denys est biaisée. Il s’agit en réalité, chez les lecteurs grecs auxquels il s’adresse, moins d’une ignorance quant à l’histoire de Rome – telle que l’historiographie romaine, dont il reprendra les grandes lignes dans son ouvrage, la présentait – que de l’existence d’une vision autre de Rome, propagée par certains historiens hostiles, qui, s’appuyant en particulier sur la question de l’Asylum, donnait une définition défavorable de Rome. Il s’oppose expressément

[à] certaines opinions, qui ne sont pas vraies, mais se fondent sur les premiers racontars venus, [et] ont induit le plus grand nombre en erreur, en prétendant que Rome se flatterait d’avoir eu pour fondateurs des hommes sans feu ni lieu, des barbares qui n’étaient même pas de condition libre¹⁰.

Il est bien connu qu’il défend une thèse, absurde à nos yeux, mais compréhensible dans le dessein qui est le sien de réconcilier ses compatriotes avec la puissance qui avait établi sa domination sur le monde hellénique, faisant de Rome une *Ἑλληνικὴ πόλις*, une véritable ville grecque, en insistant sur le fait, en ayant recours à toutes les traditions qui pouvaient aller dans ce sens, qu’elle avait accueilli, après les Sicules, barbares autochtones, seulement des populations d’origine grecque – Aborigènes, Pélasges, Troyens étant ramenés, pour les besoins de la démonstration, à de purs

-
7. Voir *Théogonie*, 1011-1013 : « Circé, fille du Soleil, le fils d’Hypérion, de l’amour d’Ulysse l’endurant donna le jour à Agrios, ainsi qu’à Latinos, héros puissants et accomplis, qui, bien loin, au fond des îles divines, régnaient sur tout le pays des illustres Tyrrhéniens » (traduction de P. Mazon, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1928).
 8. Denys d’Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 1, 5, 1.
 9. Denys d’Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 1, 5, 1 et 2.
 10. Sur la présentation négative de Rome, diffusée par ses adversaires grecs (parmi lesquels l’historien Métrodore de Scepsis, au service de Mithridate, semble avoir occupé une place de premier plan), nous nous permettons de renvoyer à ce que nous avons écrit dans *Le Regard des autres, les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV^e siècle / début du I^{er} siècle av. J.-C.)*, Paris, Les Belles Lettres (Annales littéraires de l’université de Franche-Comté ; 623), 1997, p. 117-152.

Hellènes¹¹. Dans ces conditions, il est évident que Rome ne peut être comprise comme une ville étrusque, et on peut parler, comme l'a magistralement montré Domenico Musti, d'un « antiétrusquisme » de l'auteur, la thèse faisant de l'*Vrbs* une Τυρρηνὶς πόλις étant incompatible avec sa propre doctrine en faisant une Ἑλληνὶς πόλις¹². Mais on peut relever que cela confère une certaine importance à cette définition étrusque de Rome. Denys aurait pu se contenter de dire qu'elle résultait d'une approximation, d'une insuffisante perception de l'identité romaine – ce qu'elle est effectivement. Mais il lui donne paradoxalement une valeur qu'elle n'avait pas : comme là encore D. Musti l'a bien montré, c'est ce qui explique la place qu'occupe, dans ce livre I, la question des origines étrusques. Loin d'être un excursus érudit, où l'auteur interromprait son discours centré sur Rome pour traiter d'un problème discuté chez les historiens qui l'ont précédé, la démonstration du bien-fondé de la thèse de l'autochtonie des Étrusques fait partie intégrante de la démonstration du caractère grec de l'*Vrbs*. Elle permet de réserver à la seule Rome la gloire d'être un morceau du monde grec transposé sur le sol italien. Les Étrusques, quand bien même Denys ne méconnaît pas « quelles cités les Tyrrhéniens ont habitées, quelles formes de gouvernement ils ont instituées, quelle puissance considérable ils ont acquise tous ensemble, et combien d'actions mémorables ils ont accomplies », restent, en tant qu'autochtones, des barbares italiens, sans rapport avec l'hellénisme et ses valeurs – pas même à travers les doctrines autres que celles leur attribuant une origine autochtone, celle faisant d'eux des Pélasges et celle les considérant comme des colons lydiens, qui, quoique ne les posant pas comme des Hellènes au sens propre, les plaçaient dans un rapport de proximité avec les Grecs qui risquait, aux yeux de l'historien augustéen, de trop les rapprocher des Hellènes et donc d'attenter au privilège du peuple romain d'être l'unique représentant de l'hellénisme en Italie¹³. C'est ce qui explique que, non seulement dans la démonstration du livre I, mais encore par la suite, dans le cours de sa narration, Denys a systématiquement tendance à minorer la part des Étrusques à Rome, s'opposant en cela à Tite-Live, chez qui la dette de Rome envers ses voisins du nord est bien davantage mise en valeur.

Ainsi on ne peut pas dire que la présentation, d'origine grecque, de Rome comme une Τυρρηνὶς πόλις dont Denys d'Halicarnasse est le témoin, reflète une véritable perception de la ville des bords du Tibre comme étant une cité étrusque. Mais la place que lui fait l'auteur des *Antiquités romaines*, lui donnant un sens précis, qui va au-delà de la portée qu'elle avait au départ, amène au moins à constater qu'elle pouvait être ressentie comme signifiant un certain type de perception de l'identité romaine et

11. On verra en particulier la conclusion de la démonstration qui sous-tend l'ensemble du premier livre de Denys d'Halicarnasse dans *Antiquités romaines*, 1, 89, 1-2, aboutissant à l'affirmation qu'« on ne saurait [...] trouver de nation [...] plus grecque que celle-là ». Sur l'orientation de Denys, on pourra se reporter à l'édition de V. Fromentin, t. I, *Introduction générale et Livre I*, p. XXVII-XXXVII.

12. D. Musti, *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica. Studi su Livio e Dionigi di Alicarnasso*, Rome, Edizioni dell'Ateneo (Quaderni Urbinati di Cultura Classica ; 10), 1970.

13. L'excursus sur les Étrusques figure en *Antiquités romaines*, 1, 26, 2-1, 30. Le passage cité est 1, 30, 4.

que cette perception étrusque de l'*Vrbs* pouvait être mise en balance avec une autre, consistant à faire de Rome une Ἑλληνικὴ πόλις, insistant donc sur les apports de l'hellénisme dans l'idée qu'on se faisait de Rome. Cette opposition, nous le verrons, n'est pas seulement le fait d'un Grec comme Denys d'Halicarnasse, mais se retrouve chez des auteurs latins.

Si l'on se tourne maintenant vers la perception que les Romains se faisaient de leur cité, à travers la présentation de son passé qu'en offrait le récit annalistique, il est certain qu'un point essentiel témoignait de la part que les Étrusques avaient eue dans sa naissance : le rituel de fondation que Romulus était censé avoir suivi était d'origine étrusque, et cette dette de la cité, à travers son *conditor*, apparaît clairement dans un récit comme celui que Plutarque fait, dans sa *Vie de Romulus*, du rite suivi lors de la fondation :

Après avoir enseveli Rémus et ses pères nourriciers ensemble dans la Rémoria, Romulus se mit à bâtir la ville. Il avait fait venir de Tyrrhénie des hommes pour le guider et lui enseigner en détail les rites et les formules à observer, comme dans une cérémonie religieuse. On creuse vers l'endroit qu'on appelle aujourd'hui le *Comitium* une fosse circulaire où l'on déposa les prémices de tout ce dont l'usage est légitimé par la loi ou rendu nécessaire par la nature. À la fin, chacun y jeta une poignée de terre apportée du pays d'où il était venu et on mêla le tout ensemble. Ils donnent à cette fosse le nom de *mundus*, le même qu'à l'Olympe. Puis on traça autour de ce centre l'enceinte de la ville, en lui donnant la forme d'un cercle. Le fondateur, ayant mis à sa charrue un soc d'airain, y attela un bœuf et une vache, puis les conduisit en creusant sur la ligne circulaire qu'on a tracée un sillon profond. Des hommes le suivent, qui sont chargés de rejeter en dedans les mottes que la charrue soulève et de n'en laisser aucune en dehors. C'est cette ligne qui marque le contour des murailles ; elle porte le nom de *pomerium*, mot syncopé qui signifie « derrière » ou « après la muraille ». Là où l'on veut intercaler une porte, on retire le soc, on soulève la charrue et on laisse un intervalle. Aussi considère-t-on comme sacré le mur tout entier, à l'exception des portes. Si l'on tenait les portes pour sacrées, on ne pourrait, sans craindre la colère divine, y faire passer ni les choses nécessaires qui entrent dans la ville ni les choses impures qu'on en rejette¹⁴.

Le rite que décrit l'auteur de Chéronée, avec le creusement préalable du *mundus* puis le tracé, autour de ce centre, du sillon primordial, *sulcus primigenius*, par un araire tiré par un attelage formé d'un bœuf et d'une vache, déterminant la limite sacrée du *pomerium*¹⁵, tel qu'il se présente ici, ne correspond assurément pas à une réalité que

14. Plutarque, *Vie de Romulus*, 11 (traduction de R. Flacelière et É. Chambry, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1957). Nous nous contentons ici de remarques rapides sur le rituel de fondation étrusco-romain, que nous étudions plus en détail dans « L'espace consacré chez les Étrusques : réflexions sur le rituel étrusco-romain de fondation des cités », communication au colloque *Spazio sacro*, Rome, novembre 2004, à paraître.

15. Sur l'exception représentée par le cas des portes, voir aussi Plutarque, *Questions romaines*, 27 (avec référence à Varron). Donat, scholie à Térence, *Ad.* 583, appuyait ce détail sur une étymologie faisant venir *porta* du verbe *portare*, porter.

l'on soit en droit, telle quelle, de rapporter à l'époque où la tradition situe Romulus. On a affaire à un décalque du rite de fondation tel qu'il était mis en œuvre dans les colonies que Rome a fondées au IV^e ou au III^e siècle avant J.-C., et dont des fouilles comme celles de Cosa nous font percevoir la réalité concrète¹⁶. Le jet de mottes de terre par les futurs habitants est un rite de synœcisme, signifiant la fusion de colons d'origines diverses, qui ne peut avoir de sens que dans de telles fondations. Quant à la forme régulière donnée à la cité – qui prend ici la forme d'un cercle¹⁷, mais ailleurs celle d'un rectangle¹⁸ –, elle n'est concevable que pour de telles cités, fondées *a nihilo* sur un sol vierge. Mais cela ne remet nullement en cause le fait que les Romains se soient ainsi représenté la manière dont Romulus avait procédé à la fondation de leur cité et que ce rituel, même s'il a été introduit seulement à une date postérieure à celle de la fondation traditionnelle, résulte d'un emprunt aux Étrusques. Dans le monde étrusque, un exemple de fondation coloniale comme celui de Marzabotto nous en assure l'existence pour les environs de 500 avant J.-C.¹⁹, et, dans la mise en œuvre qu'en ont fait les Romains, le recours à un mot d'indiscutable origine étrusque comme *mundus*²⁰ est le signe de cette dette des Romains envers leurs voisins toscans. Le texte de Plutarque exprime la réalité des faits lorsqu'il affirme que Rome a dû se tourner vers l'Étrurie et ses spécialistes des rites (et de la divination) pour se donner un rituel de fondation : elle n'a fait que reprendre ce que la science religieuse des Étrusques, l'*Etrusca disciplina*, avait codifié dans ses livres des rites, *libri rituales*²¹.

16. Sur Cosa, voir en dernier lieu P. Brocato, in *Roma, Romolo, Remo...*, p. 271.

17. Cette doctrine, artificielle et ne répondant pas à la réalité concrète des cités rituellement fondées, est liée au rapprochement entre le nom de la ville, *urbs*, et *orbis*, cercle : Varron, *ling.* 5, 143 (après l'évocation du *sulcus primigenius*) : « Derrière le cercle qui était tracé (*orbis*) était le commencement de la ville (*urbis*) » ; Isidore, *orig.* 15, 2, 3 : « On a appelé la ville *urbs* à partir de *orbis*, car les villes anciennes étaient faites en cercle ».

18. Denys d'Halicarnasse donne à la Rome primitive, fondée par le *conditor*, la forme d'un τετράγωνον σχῆμα (*Antiquités romaines*, 1, 88, 2 : « Il appela tout le monde à l'endroit désigné et dessina un quadrilatère sur la colline en traçant, avec un bœuf mâle et une vache attelés à une même charrue, un sillon continu destiné à recevoir le rempart »), et c'est ainsi qu'a souvent été interprétée l'expression *Roma quadrata* (sur cette expression, et les problèmes qu'elle pose, on se reportera à la claire présentation d'A. Carandini, in *Roma, Romolo, Remo...*, p. 128-129 ; également A. Grandazzi, « La Roma quadrata : mythe ou réalité ? », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 105, 1993, p. 493-545). Une forme rectangulaire, et non circulaire, est bien évidemment celle qu'on rencontre dans le cas des villes coloniales, et elle est par ailleurs conforme aux principes d'inscription dans un univers orienté, articulé sur les axes du *cardo* et du *decumanus* qui se croisent à l'emplacement du *mundus*, qui sont sous-jacents à la théorie du rituel de fondation.

19. Sur Marzabotto, voir en dernier lieu D. Vitali, A.M. Brizzolara, E. Lippolis, *L'acropoli della città etrusca di Marzabotto*, Bologne, University Press (Studi e scavi), 2001 ; A. Gottarelli, « Auguraculum, sedes inaugurationis e limitatio rituale della città fondata. Elementi di analogia tra la forma urbana della città etrusca di Marzabotto e il templum augurale di Bantia », *Ocnus*, 11, 2003, p. 135-149.

20. Voir, sur ce point, G. Breyer, *Etruskisches Sprachgut im Lateinischen unter Ausschluss des spezifisch onomastischen Bereiches*, Louvain, Peeters (Orientalia Lovanensia Analecta), 1993, p. 364-367. Inversement, des termes comme *cardo*, *decumanus*, *pomerium* sont purement latins. Mais cela n'empêche pas que le rituel qui les met en place résulte d'un emprunt aux Étrusques.

21. Sur ces livres, troisième partie de la littérature sacrée des Étrusques, voir Festus, 528 L : « On appelait rituels les livres des Étrusques dans lesquels étaient prescrits les rites par lesquels on fonde les villes, on consacre

De son côté, Tite-Live, lorsqu'il en vient à évoquer, à propos de l'élargissement du *pomerium* par Servius Tullius, le rite de fondation – que son récit de la fondation elle-même, où il se montre visiblement gêné par le poids du fratricide originel, expédié en quelques lignes, n'a pas évoqué en détail –, rapporte aux Étrusques la procédure alors suivie²². L'emprunt aux anciens Toscans est aussi évoqué par Macrobe, et, signe que l'origine tyrrhénienne du rite ne faisait aucun doute, Varron rappelle qu'il s'agissait d'un *Etruscus ritus*, quand bien même son discours s'applique à la fondation des cités du Latium²³. Mais tous les auteurs ne mentionnent pas cette origine étrusque du rite. Si, dans le cas de Denys d'Halicarnasse, ce silence peut s'expliquer par son parti pris de minimiser la part de l'apport étrusque à Rome, cette motivation n'a pas dû jouer dans le cas d'Ovide, Festus, l'interpolateur de Servius, Isidore de Séville et Jean le Lydien²⁴. Si eux tous omettent de citer les Étrusques, c'est simplement parce que cela leur a échappé, au fond que ce n'était pas un aspect essentiel de la perception du phénomène. Il peut être significatif que le témoignage le plus ancien, celui de Caton, ne mentionne pas ce peuple, alors qu'il insiste sur le *cinctus Gabinus* que revêt celui qui procède au rituel de fondation, détail qui renvoie au Latium²⁵.

Il faut bien voir ce que recouvre exactement cette référence au *ritus Etruscus*. Romulus fait appel, pour la circonstance, à des spécialistes venus d'Étrurie, exactement comme la Rome des temps ultérieurs fera appel à des haruspices, et spécialement, s'agissant du Sénat pour les besoins de la religion officielle, à un corps spécialisé, l'ordre des soixante haruspices, *ordo sexaginta haruspicum*. Ils étaient des spécialistes, appelés pour un besoin précis, dans un secteur où Rome ne se reconnaissait pas de compétence et ressentait par conséquent la nécessité de recourir à une aide de ses voisins du nord dans ce domaine où ils lui apparaissaient capables de répondre à ses besoins. Cela ne témoigne pas d'un caractère étrusque particulier reconnu à la cité ainsi fondée : c'est simplement une attestation, parmi d'autres, de l'importance qui était reconnue à l'*Etrusca disciplina* dans la Rome de la fin de la République et de l'Empire et à celle qui, à travers elle mais limitée à ce seul secteur, continuait à l'être à

les autels, les temples, le caractère saint des murs, les règles juridiques concernant les portes, la manière dont les tribus, les curies, les centuries sont réparties, les armées sont formées, mises en ordre, et tous les éléments de la sorte qui concernent la guerre et la paix ». Sur la question en général, voir C.O. Thulin, *Die etruskische Disziplin*, Göteborg, W. Zachrisson (Göteborg Högskolas Arsskrift), 1909, IV, p. 1-130.

22. Tite-Live, 1, 44, 4 (traduction de G. Baillet, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1940) : « Ce mot (*pomerium*) [...] désigne plutôt la zone, ce terrain que jadis, quand on fondait une ville, les Étrusques bornaient avec rigueur et consacraient d'après les augures comme emplacement des fortifications ».
23. Voir respectivement Macrobe, *Sat.* 5, 19, 13, d'après Granius Licinianus, et Varron, *ling.* 5, 143.
24. Voir Denys d'Halicarnasse, 1, 88 ; Ovide, *fast.* 4, 819-826 ; Festus, 271 L (s. v. « *primigenius sulcus* ») ; Servius auct., *Aen.* 4, 212 ; Isidore, *orig.* 15, 2, 3 ; Jean le Lydien, *Des mois*, 4, 73.
25. Caton, *orig.* 18 Peter = 1, 18 Chassignet ; Servius, *Aen.* 5, 755 ; cf. Isidore, *orig.* 15, 2, 3 : « Les fondateurs d'une cité attelaient un taureau à droite et une vache du côté intérieur. Ceints à la manière des Gabinien, c'est-à-dire la tête recouverte d'un pan de leur toge retroussée, ils tenaient le manche de la charrue recourbé de façon à faire tomber les mottes à l'intérieur. Et en traçant ainsi le sillon, ils marquaient l'emplacement des murs, soulevant la charrue à l'endroit des portes ». Sur le *cinctus Gabinus*, voir A. Dubourdiou, « *Cinctus Gabinus* », *Latomus*, 45, 1986, p. 3-20.

l'Étrurie²⁶. Au reste, dans le rituel de fondation, ce qui est attribué aux Étrusques apparaît limité par rapport à ce qu'était ce rituel dans son ensemble. La prise d'auspices préalable, qui se faisait à l'aide du *lituus*, objet dont des exemplaires ont été retrouvés dans des tombes étrusques²⁷, faisait, selon toute probabilité, partie du rite étrusque : mais, dans la tradition sur la fondation de Rome, ce point est rapporté au premier temps du récit, celui où Romulus et son frère s'affrontaient dans l'observation des signes célestes. Ce point était systématiquement mis en rapport avec l'auguration romaine et le caractère de *primus augur* attribué à Romulus. Dans le récit, les haruspices n'interviennent que dans un second temps, et exclusivement pour le tracé du *sulcus primigenius*, qui ne constitue qu'un des aspects du rituel de fondation que les anciens Toscans devaient pratiquer.

Le recours à un rite de fondation d'origine tyrrhénienne n'est donc que de peu de poids pour déterminer un caractère étrusque de Rome. Il se traduit au plus par la venue, momentanée, de quelques spécialistes des rites venus d'Étrurie. Il ne s'ensuit pas la moindre conséquence quant à la perception ethnique de la cité. Et, si on considère le récit de fondation, on peut dire que, par rapport à d'autres peuples, les Latins et les Sabins, l'apport étrusque quant à la population romaine apparaît au mieux très limité, le plus souvent inexistant. Il est vrai qu'une forme de la tradition veut que Rome ait été fondée à partir non de représentants de deux peuples – les compagnons de Romulus, bergers venus d'Albe avec lui ou réfugiés de l'Asylum, qu'on peut considérer, en gros, comme latins, et les Sabins de Titus Tatius – mais de trois, avec les Étrusques. C'est là la version suivie par Properce, qui, dans la première élégie de son quatrième livre, donne une explication des trois tribus primitives en les rapportant aux Étrusques aussi bien qu'aux Latins et aux Sabins²⁸. Aux Ramnenses latins, tirant leur nom de Romulus, et aux Titienses sabins, tirant le leur de Titus Tatius, fait pendant une composante étrusque, les Luceres, dont le nom est rapporté à un Lygmon, forme hellénisante de la dénomination de Lucumon donnée par Cicéron, Varron, Festus et Servius²⁹. Assurément, dans cette présentation, les Étrusques ne constituent

26. Sur cette question, on pourra se reporter à nos remarques dans *La Civilisation étrusque*, Paris, Fayard, 1999, p. 231-259, avec bibliographie p. 334-339.

27. Sur le *lituus* en bronze retrouvé dans une tombe de Caeré, cf. G. Colonna, dans le catalogue d'exposition *Civiltà degli Etruschi* (Florence, 1985), M. Cristofani (éd.), Milan, Electa, 1985, p. 251 ; sur l'observation des oiseaux en Étrurie, données dans C. O. Thulin, *Die etruskische Disziplin*, IV, p. 106-115.

28. Properce, 4, 1, 29-31 : « Lygmon au casque de cuir fut le premier à dresser une tente de commandement et une grande part de la richesse de Tatius consistait en brebis. C'est là l'origine des Titienses, des Ramnenses virils et des paysans Luceres ».

29. Cicéron, *rep.* 2, 14 : « Il avait établi le peuple en trois tribus, qu'il désigna d'après son propre nom, celui de Tatius et de Lucumon (un allié de Romulus qui était tombé pendant la guerre contre les Sabins) » ; Varron, *ling.* 5, 55 : « les Luceres, selon Junius, tirent leur nom de Lucumon » ; Festus, 344 L (s. v. « Lucomedi ») : « Ils reçurent leur nom de leur chef *Lucomus* et furent ensuite appelés Lucereses » ; Servius, *Aen.* 5, 560 : « Les Luceres ont donc été appelés ainsi d'après Lucumon ». Un autre passage de Varron, cité par Servius, donne une explication analogue, mais en faisant de Lucumones, au pluriel, une désignation des Étrusques en général : « Varron dit que Romulus, combattant contre Titus Tatius, a demandé de l'aide aux Lucumons,

qu'une partie – un tiers – de la future cité : mais au moins ils ne sont pas absents, et voient leur place reconnue au même titre que les Latins et les Sabins, participant comme eux à la définition ethnique de la cité.

Mais c'est là une forme minoritaire du récit de fondation de la cité et de l'explication du nom des tribus primitives. La forme habituelle de la tradition, celle que présentent seule nos témoins principaux – Tite-Live, Denys d'Halicarnasse dans leurs ouvrages historiques, Plutarque dans sa biographie du fondateur –, n'évoque que les Latins et les Sabins, et leurs chefs respectifs Romulus et Titus Tatius. Lucumon n'est assurément pas sur le même plan que les deux rois qui, associés, régiront les destins de la cité unifiée née grâce à l'intervention des Sabines. Il n'est autre que le Lucumon-Tarquin l'Ancien qu'un phénomène de « romulisation » a transposé aux origines mêmes de la cité³⁰. Au reste, il se distingue mal d'une autre figure du temps de la Rome de la monarchie étrusque qui a été reportée à l'époque du fondateur, le chef de bande Caeles Vibenna, venu de Vulci avec son frère Aulus à la tête d'une troupe de mercenaires étrusques, dont certains auteurs nous disent qu'il avait apporté son aide non pas à Tarquin l'Ancien, mais à Romulus lui-même, dans la guerre contre Titus Tatius. Dans la note de Varron sur les Lucumons qui ont secouru Romulus (où il s'agit d'un nom général des Étrusques, commandés par un chef qui est un *quidam* anonyme), l'histoire débouche sur la création du « quartier étrusque » de Rome, le *uicus Tuscus*, qui est ailleurs mise en relation avec Caeles Vibenna³¹.

En réalité, on a affaire à une construction secondaire, et passablement artificielle. La légende ne faisait état, au départ, que des Latins de Romulus et des Sabins de Titus Tatius, ce qui pouvait certes rendre compte des Ramnenses et des Titienses, mais laissait en suspens le cas des Luceres et ne donnait donc pas une explication satisfaisante pour l'ensemble des trois tribus primitives. C'est l'état de fait dont témoignent Tite-

c'est-à-dire aux Étrusques ; un certain chef vint de cette région avec son armée ; une fois que Tatius fut accueilli, une partie de la ville lui fut donnée, et c'est de cela que vient l'appellation de *Vicus Tuscus* donnée à un quartier de la ville ». Le personnage de Lucumon, venu aider Romulus avec un groupe de mercenaires étrusques, se retrouve aussi chez Denys d'Halicarnasse (2, 37, 2 ; cf. 2, 42, 2 ; 2, 43, 2 ; le fondateur aurait également reçu l'aide d'un corps d'Albains envoyé par son grand-père), mais sans qu'il soit mis en relation avec les Luceres.

30. Sur ce phénomène et son importance, voir J. Poucet, *Les Origines de Rome. Tradition et histoire*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis (Histoire ; 38), 1985, p. 200-217, spéc. p. 200-202.

31. Le *Vicus Tuscus* est mis en relation avec Caeles Vibenna dans Varron, *ling.* 5, 46 (avec une chronologie qui situe Caeles Vibenna à l'époque de Romulus et présente plutôt négativement cet élément étrusque, qui a été forcé à descendre du mont Caelius pour s'établir dans ce quartier à cause de la méfiance qu'il suscitait ; référence à Varron aussi en Festus, 486 L), et dans Tacite, *ann.* 4, 65 (situant les faits sous Tarquin l'Ancien, mais évoquant une diversité d'opinion des historiens à ce sujet ; ce passage procède vraisemblablement de l'empereur Claude : voir nos remarques dans « Que savons-nous des *Tyrrhènika* de l'empereur Claude ? », *Rivista Italiana di Filologia e d'Istruzione Classica*, 116, 1988, p. 448-470). Pour la chronologie de Caeles Vibenna, outre Varron, dans le passage cité, Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 2, 36, 2, et Paul-Festus, 38 L, le mettent en relation avec Romulus, mais, en dehors de Tacite, Claude, *Table claudienne*, *CIL* XIII 1668, Festus, 486 L (qui évoque aussi Aulus Vibenna), avec Tarquin l'Ancien. Sur l'explication alternative du *Vicus Tuscus*, faisant appel aux soldats de l'armée de Porsenna défaits à Aricie et accueillis par les Romains, voir Tite-Live, 2, 14, 8-9, et Festus, 486 L.

Live, lorsque, à propos des Luceres, il avoue que « leur nom et leurs origines restent obscurs » (alors que « les Ramnenses tiraient leur nom de Romulus et les Titienses de Titus Tattius »), et aussi Varron, qui, s'il s'appuie sur le témoignage d'Ennius pour le nom des deux premières tribus, ne trouve que l'obscur, et pour nous inconnu, Junius pour garantir le rapprochement Luceres / Lucumon³². Et une explication alternative existait, qui faisait appel non pas à un éponyme étrusque, mais à un Lucerus ardéate qui, en des circonstances identiques, serait venu aider Romulus³³. La tradition sur les tribus, réduite à cette invention – ou plus exactement transposition à partir de la période des rois étrusques – d'une figure étrusque qui pouvait offrir un éponyme satisfaisant pour les Luceres, rebelles à une explication aussi simple que les Ramnenses et les Titienses, ne peut donc pas être tenue pour la preuve d'une reconnaissance d'un caractère étrusque important pour Rome.

S'il est un point pour lequel l'apport tyrrhénien à Rome peut être considéré comme bien reconnu, c'est la question des *insignia imperii*, ces insignes du pouvoir qui étaient passés des rois aux magistrats de la République et dont l'origine étrusque paraît effectivement certaine³⁴. Ce point a d'ailleurs été mis en avant par les Étrusques eux-mêmes dans le cadre du débat qui s'est créé vers la fin de la période républicaine et sous Auguste autour de la dette que Rome avait envers les différentes composantes de l'Italie et où les différents peuples de la péninsule, notamment les Étrusques, mais aussi les Sabins, essayaient de souligner la part qu'ils avaient eue dans la formation de la civilisation romaine, désormais étendue à toute l'Italie³⁵. C'est ainsi que Tarquinia, comme on peut le voir à travers un passage de Strabon, dont la présentation tout à fait originale qu'elle offre de Tarquin l'Ancien paraît traduire l'origine locale, mettait en avant ces insignes comme un élément essentiel de ce que ce roi de Rome, présenté exceptionnellement ici comme ayant conservé ses liens avec sa région d'origine, avait apporté aux Romains³⁶. Un texte fameux de Silius Italicus, rapportant à Vetulonia

32. Tite-Live, 1, 13, 8 (passage cité par Servius, *l. c.*) ; Varron, *ling.* 5, 55. Le Réatin cite le témoignage d'un certain Volnius, présenté comme auteur de tragédies étrusques, pour qui « tous ces noms (des tribus) sont d'origine étrusque ». Mais cette affirmation, sans doute proférée par un Toscan, est totalement isolée dans notre documentation et n'est en rien représentative de la perception que les Romains se faisaient des tribus primitives. Pour eux, elles n'avaient, à la seule – et très relative – exception des Luceres, aucun rapport avec l'Étrurie.

33. Festus, 368 L : « les Lucereses et Luceres, qui sont la troisième partie du peuple romain, reçurent leur nom de Lucerus, roi d'Ardée, qui vint au secours de Romulus lorsqu'il faisait la guerre contre Tattius ».

34. Voir, sur la question des insignes du pouvoir en Étrurie, le récent livre d'E. Tassi Scandone, *Verghe, scuri e fasci littori, contributi allo studio degli insignia imperii*, Pise – Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali (Biblioteca di « Studi Etruschi » ; 36), 2001. Une des meilleures présentations de la question reste celle de J. Heurgon, *La Vie quotidienne chez les Étrusques*, Paris, Hachette, 1961, p. 59-63.

35. L'importance de cette problématique a bien été dégagée par D. Musti dans son livre *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica* ; voir également M. Sordi et un groupe de ses élèves, « L'integrazione dell'Italia nello stato romano attraverso la poesia e la cultura proto-augustea », in *Contributi dell'Istituto di Storia Antica*, 1, Milan, Vita e Pensiero (Scienze storiche ; 1), 1972, p. 146-175.

36. Strabon, 5, 2, 2 (C219-220). Sur ce texte, voir nos remarques dans « Une version tarquinienne de la légende de Tarquin l'Ancien », in *Studia Tarquiniensia*, M. Torelli, H. Massa-Payrault (dir.), Rome, G. Bretschneider

l'invention des faisceaux de licteurs et des autres insignes du pouvoir, est vraisemblablement à comprendre comme une revendication de cette cité à se poser comme ayant donné à Rome les *insignia imperii* dont elle usait³⁷. Et un document archéologique comme la célèbre statue de l'Arringatore – chef-d'œuvre de la statuaire étrusque de bronze de la fin du II^e siècle avant J.-C. – qui, trouvée sur les bords du lac Trasimène, représente un magistrat local et non un magistrat romain, témoigne d'une telle insistance sur la mise en relief de la toge prétexte, de l'anneau, des chaussures montantes du personnage qu'on y verra également le rappel, dans cette Toscane désormais entrée dans l'orbite de Rome, de ce que le peuple vainqueur devait au vieux monde tyrrhénien³⁸.

Pendant, là encore, cette question n'implique pas le sentiment d'un rattachement de Rome au monde tyrrhénien, qu'on pourrait être tenté d'en tirer comme conséquence. Le texte de Strabon, qui présente l'emprunt de ces insignes comme un apport de Tarquin l'Ancien, qui les aurait introduits à Rome dans un climat de relations intenses avec le monde tyrrhénien, est le seul à y voir un corollaire de la venue d'éléments toscans dans l'*Vrbs* se traduisant par un renforcement des liens avec l'Étrurie. Ailleurs, l'introduction de ces insignes du pouvoir paraît ramenée à l'action d'un individu, suivant l'exemple des Étrusques sur ce point précis, sans que cela s'inscrive dans une perspective générale de ce qu'on pourrait définir comme une étrusquisation de Rome, correspondant au temps de la monarchie étrusque. Déjà Tarquin l'Ancien, qui inaugure ce temps de liens particulièrement suivis entre la ville et ses voisins du nord, est loin d'être le seul souverain à qui soit rapportée l'introduction des *insignia imperii*. Si on trouve cette doctrine chez Denys d'Halicarnasse, Florus, Ampelius, Zonaras et dans une certaine mesure Jean le Lydien³⁹ – et encore pour les deux premiers dans des conditions qui, comme nous le verrons, donnent une orientation particulière à l'emprunt –, Romulus se voit également conférer le rôle d'introducteur des insignes toscans : cette « romulisation » se manifeste chez Tite-Live, et Denys d'Halicarnasse l'évoque comme alternative à la thèse de l'introduction par Tarquin le Superbe⁴⁰. On voit aussi intervenir Tullus Hostilius : Pline l'Ancien et Macrobe affirment que

(Archeologia Perusina ; 9), 1988, p. 13-32. Sur les modèles de bipennes en bucchero trouvés dans une tombe orientalisante de Tarquinia, voir G. Colonna, catalogue de l'exposition *Civiltà degli Etruschi*, p. 201.

37. Silius Italicus, 8, 483-486. Ce texte était bien analysé dans ce sens par J. Heurgon, *La Vie quotidienne chez les Étrusques*, p. 61. Sur le faisceau trouvé dans la « tombe du licteur », voir le catalogue d'exposition *Les Étrusques et l'Europe* (Galeries nationales du Grand Palais, Paris, 15 septembre-14 décembre 1992), Paris, Réunion des Musées nationaux, 1992, p. 127, n° 93, et l'étude de C. Benedetti, « La tomba vetulonesia del littore », *Studi Etruschi*, 27, 1959, p. 229-242, et 28, 1960, p. 449-461 ; sur la stèle d'Aules Feluske, portant une bipenne, et son inscription, voir G. Bagnasco Gianni, *Oggetti iscritti di epoca orientalizzante in Etruria*, Florence, L.S. Olschki (Biblioteca di « Studi Etruschi » ; 30), 1996, p. 249-252.

38. Sur cette statue, voir D. Briquel, *La Civilisation étrusque*, p. 147-149, avec bibliographie p. 324.

39. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 61-62 ; Florus, 1, 5, 5 ; Ampelius, 17, 2 ; Zonaras 7, 8, 325 ; Jean le Lydien, *Des magistrats*, 1, 8 (mais cet auteur attribue l'introduction de faisceaux de licteurs à Romulus ; Tarquin l'Ancien aurait ensuite introduit un autre type d'insignes, au nombre de douze comme les faisceaux : des hampes avec des queues, appelées *iubae*).

40. Tite-Live, 1, 8, 2-3 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 61, 3.

l'usage des *insignia* des rois étrusques par les Romains remonte au troisième souverain de l'*Vrbs*, et c'était sans doute déjà l'avis de Cicéron⁴¹. On trouve même, dans un passage de Jean le Lydien, l'idée que « Numa introduisit dans la cité de chez les Étrusques les insignes des rois »⁴².

Par ailleurs certains textes paraissent oublier que, comme Salluste l'affirmait dans une formule générale qu'il met dans la bouche de César, dans son *Catilina*, « les Romains ont acquis leurs insignes de magistrats auprès des Étrusques »⁴³. Ce silence quant à l'origine toscane des *insignia imperii* peut être lié à la « romulisation » : l'attribution de leur introduction à Romulus est susceptible de se manifester dans des conditions où la référence à l'Étrurie disparaît. Plusieurs textes mettent les douze faisceaux de licteurs en relation avec les vautours aperçus par le *conditor* au moment de la fondation de la cité, sans que la moindre allusion soit faite à une origine tyrrhénienne de ces objets : c'est ce qu'on a chez Aélien, Jean le Lydien, et Tite-Live fait également état de cette doctrine⁴⁴. Plutarque, de son côté, raconte que le fondateur avait fait usage de ces insignes du pouvoir, mais n'évoque pas les Étrusques, alors qu'il fait intervenir les Grecs, rapprochant le nom des licteurs du terme grec de liturgie⁴⁵. On le voit, la question de l'origine de ces symboles de l'*imperium* n'appelait pas nécessairement le rappel de la dette de Rome envers la Toscane, le sentiment de ce que la ville avait reçu d'influences étrusques.

Quand bien même l'acquisition auprès des Étrusques est admise, elle n'est pas toujours présentée dans des termes favorables vis-à-vis de ceux-ci, tant s'en faut. Car, si Tite-Live fait état de contacts pacifiques et de ce qui relève d'une influence culturelle, qu'on peut juger positive⁴⁶, beaucoup de textes affirment que l'emprunt résultait d'une guerre contre les Étrusques, à la suite de laquelle ceux-ci, vaincus, avaient dû remettre à leurs vainqueurs romains les insignes de leur pouvoir. Les auteurs qui attribuent l'introduction des douze licteurs à Tullus Hostilius – Pline et Macrobe – précisent que c'est à la suite d'une victoire sur les Étrusques, qui correspond au deuxième des trois triomphes remportés par ce roi guerrier⁴⁷. Et même Tarquin l'Ancien,

41. Pline l'Ancien, *nat.* 9, 136 ; Macrobe, *Sat.* 1, 6, 7. Cicéron, *rep.* 2, 31, évoque l'usage des licteurs par Tullus Hostilius.

42. Jean le Lydien, *Des magistrats*, préface (mais doctrine différente en 1, 8).

43. Salluste, *Catil.* 51, 38.

44. Aélien, *Histoire des animaux*, 10, 22, 2 ; Jean le Lydien, *Des magistrats*, 1, 8 ; cf. Tite-Live, 1, 8, 3.

45. Plutarque, *Vie de Romulus*, 26, 3-4. On est en présence d'un cas où ce qui peut apparaître comme étrusque est expliqué en référence à la Grèce.

46. Tite-Live, 1, 8, 3 : « Je n'hésite pas, pour ma part, à me rallier à l'opinion d'après laquelle l'institution d'appariteurs de ce genre fut empruntée à l'Étrurie, notre voisine, [...] et non seulement ce genre d'appariteurs, mais aussi leur nombre ; et il en était ainsi en Étrurie parce que douze peuplades y éalisaient le roi en commun et lui fournissaient chacun un licteur ». Cette présentation témoigne de l'orientation plutôt favorable aux Étrusques de cet auteur, telle qu'elle a été dégagée par D. Musti. La mise en relation des *insignia imperii* avec Numa – qui n'apparaît que dans un passage de Jean le Lydien – suppose également un emprunt pacifique.

47. Sur la victoire de Tullus sur les Étrusques, voir notre étude « Le règne de Tullus Hostilius et l'idéologie indo-européenne des trois fonctions », *Revue de l'histoire des religions*, 214, 1997, p. 5-22.

au moins lorsque les circonstances de l'acquisition des *insignia imperii* sont indiquées (ce qui est le cas chez Denys et Florus, alors qu'Ampelius et Zonaras ne donnent aucune indication), est dit avoir obtenu les insignes du pouvoir des Étrusques du fait de la défaite qu'il leur avait infligée : leur remise, Denys d'Halicarnasse le précise⁴⁸, était le signe de leur reconnaissance de l'hégémonie romaine. On le constate, l'origine étrusque du cinquième roi de Rome n'est pas ici liée, contrairement à la version apparemment de matrice tarquinienne dont fait état Strabon, à une acquisition pacifique de ces insignes. Au contraire, Tarquin l'Ancien aurait imposé de force à ses anciens compatriotes qu'ils les lui remissent : le fait que l'ancien Lucumon soit né dans une cité tyrrhénienne ne se traduit donc nullement, dans cette forme de la légende qui est conforme au récit le plus courant à Rome, par un rapport positif avec les Étrusques. Tout né qu'il est à Tarquinia, Tarquin est devenu leur ennemi⁴⁹.

En fait, l'attitude négative vis-à-vis de l'Étrurie qu'adopte, dans ces circonstances, l'ancien Toscan qu'est Tarquin l'Ancien rentre dans un phénomène beaucoup plus général, que Domenico Musti a désigné comme étant la « désétrusquisation » du règne de ce roi, et de la période des rois étrusques de Rome en général⁵⁰. On ne peut pas dire que les origines tyrrhéniennes de la dynastie des Tarquins – ni celles qu'on peut envisager pour Servius Tullius, si on l'identifie avec Macstarna et si on prend en considération ses liens avec les frères vulciens Aulus et Caeles Vibenna⁵¹ – soient privilégiées dans la présentation qu'en fait la tradition romaine. Déjà, il faut insister sur le fait que la présence de ces rois d'origine étrusque sur le trône de Rome n'est pas mise en relation avec l'arrivée, à Rome, d'un groupe ethnique auquel ils appartiendraient et qui

48. Denys d'Halicarnasse, 3, 60, 3, présente ainsi la demande de ces insignes aux ambassadeurs étrusques venus lui demander la paix : « En échange de tout ce que je vous accorde, je dois recevoir de vous un seul avantage, l'hégémonie sur les cités : je la détiendrai, même si vous ne le voulez pas, tant que je vaincrai par les armes, mais je veux l'obtenir de vous avec votre plein gré plutôt qu'à votre corps défendant » (traduction de J.-H. Sautel, Paris, Les Belles Lettres (CUF), 1999).

49. L'aspect insolite de cette hostilité de Lucumon-Tarquin l'Ancien vis-à-vis de ceux dont il avait été le compatriote explique sans doute que Tite-Live, dont l'orientation est favorable aux Étrusques, ne fasse pas état de conflit entre Rome et les cités étrusques sous son règne, alors que c'est une donnée certainement ancienne de la tradition, comme le montre le fait qu'il entre ici encore dans une articulation trifonctionnelle fondée sur les guerres et les triomphes (dans cette série, le conflit contre les Étrusques est l'élément de première fonction ; voir notre article « Les Tarquins de Rome et les trois fonctions de l'idéologie indo-européenne : 1) Tarquin l'Ancien et le dieu Vulcain », *Revue de l'histoire des religions*, 215, 1998, p. 369-395).

50. Le chapitre 5 de son ouvrage *Tendenze nella storiografia romana e greca su Roma arcaica*, p. 82-100, est consacré à cette question.

51. Dans la tradition romaine, Servius Tullius n'est en rien présenté comme un Étrusque, et c'est, de ce point de vue, par un abus de langage qu'on parle d'une période des rois étrusques dans laquelle il aurait sa place. Il n'a de liens qu'avec le Latium, étant présenté comme le fils d'Ocresia, femme de Corniculum, et ayant éventuellement comme père l'époux de celle-ci, qui était un personnage éminent de cette petite cité proche de Tibur. Dans la tradition annalistique, les relations qu'il a pu avoir avec les frères Vibenna sont occultées, ceux-ci n'étant mentionnés que dans une tradition d'allure antiquaire, pour l'explication du nom du mont Caelius et éventuellement de celui du Capitole, par le biais de « tête d'Aulus ». Données dans notre article « Le témoignage de Claude sur Mastarna / Servius Tullius », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 68, 1990, p. 86-108.

représenterait une composante importante de la population de l'*Vrbs*. De ce point de vue, leur cas n'est pas comparable à celui des Sabins, qui, dès le départ, constituent une partie des habitants de la ville et pour lesquels la présence d'un roi de leur race à la tête de Rome, comme on le voit lors de l'avènement de Numa Pompilius⁵², constitue une reconnaissance de leur importance. On peut tout juste parler de l'arrivée de certains éléments toscans – soldats (mais cet aspect intervient dans le cadre des bribes de tradition sur les frères Vibenna, qui soit sont reportés à l'époque de Romulus, soit sont évoqués en dehors du récit annalistique) et représentants de certains métiers, comme les spécialistes des jeux auxquels, selon Tite-Live, Tarquin l'Ancien avait fait appel pour donner plus de lustre à ses *ludi*⁵³ –, mais l'arrivée du Tarquinien à Rome, où il deviendra le roi Tarquin l'Ancien, est présentée dans nos sources comme une aventure strictement individuelle, sans que rien, dans la tradition, ne vienne appuyer une brillante reconstruction des faits comme celle que proposait A. Alföldi, qui avait estimé que cela reflétait une période de domination tarquinienne sur Rome, tandis que le règne de Servius Tullius, lié aux frères Vibenna, traduisait une domination vulcienne, et la venue de Porsenna une tentative, avortée, de mainmise chiusienne⁵⁴. Qui plus est, le départ de Lucumon de sa cité natale est présenté comme une rupture totale avec sa patrie d'origine : il choisit sciemment, selon les termes de Tite-Live, de venir s'établir « chez ce peuple neuf, où toute noblesse se gagnait vite et par le seul mérite, [où] il y aurait place pour un homme brave et entreprenant »⁵⁵, et cette décision passe par un rejet de son pays natal, où il ne subit que mépris et avanies, les Tarquiniens ne voyant en lui qu'un fils d'étranger, sans prendre en considération sa valeur. Il n'est dès lors pas surprenant que le fils de l'exilé Démarate ne conserve plus aucun lien avec une cité et une nation qui l'ont si mal traité.

Il serait donc dangereux de vouloir donner une dimension ethnique à cette prétendue « dynastie étrusque », telle que la tradition romaine la présente. Il est vrai qu'on peut trouver, çà et là, quelques notations insistant sur l'origine toscane des Tarquins et évoquant une solidarité ethnique entre eux et les Étrusques. Ainsi, chez Denys d'Halicarnasse, les ambassadeurs venus demander la paix à Tarquin l'Ancien après qu'il avait défait les forces de la dodécapole tyrrhénienne ne manquent pas de « l'engag[er] à la clémence et à la modération [en rappelant] la parenté qu'il avait avec leur peuple »⁵⁶. Mais c'est là une *captatio benevolentiae* qui, en pratique, n'a guère d'impact, puisque, dans sa réponse, le roi se pose comme un Romain parlant à des ennemis vaincus et exige la reconnaissance, par l'ensemble du *nomen Etruscum*, de l'hégémonie de l'*Vrbs* – ce qui se fera par la remise des douze faisceaux de licteurs et des autres insignes du pouvoir étrusques. Le motif réapparaît beaucoup plus tard

52. Tite-Live, 1, 17 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 2, 57-58 ; Plutarque, *Vie de Numa*, 2-3.

53. Tite-Live, 1, 35, 9.

54. A. Alföldi, *Early Rome and the Latins*, Ann Arbor, The University of Michigan Press (Jerome Lectures ; 7), 1963, p. 209-212.

55. Tite-Live, 1, 34, 6 ; cf. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 47, 2.

56. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 60, 1.

dans l'histoire de la dynastie, lorsque Tarquin le Superbe a été chassé de Rome et va chercher l'appui des cités étrusques du sud, Tarquinia et Véies. Cette fois, c'est lui qui fait appel à la solidarité ethnique, et rappelle, chez Tite-Live et Denys d'Halicarnasse, qu'il était un Tyrrhène d'origine⁵⁷. Mais, là encore, il ne faudrait pas surestimer l'importance de ce motif. Il est mêlé à d'autres thèmes classiques de la rhétorique en usage dans de telles circonstances : appel à la pitié, en insistant sur le dénuement, sur l'existence d'enfants démunis, en contraste avec la fortune passée. Il n'est pas repris par ceux à qui il s'adresse, qui voient dans l'affaire seulement une occasion de s'opposer à la montée de la puissance romaine, et pour les Véiens de se venger des défaites répétées qu'ils ont subies. Et il ne réapparaît pour ainsi dire pas dans la guerre suivante, celle, beaucoup plus grave pour Rome, qui fut menée avec l'appui du roi de Chiusi Porsenna. Alors que ce dernier est lui aussi un Étrusque, et que le motif de la *suggénia* aurait pu être repris, il ne l'est qu'incidemment, par les Tarquins d'abord et par Porsenna ensuite⁵⁸. Ce que le texte met en relief est bien plus le danger politique que fait courir pour les rois l'instauration d'une république, susceptible de mettre en péril le principe même de la monarchie. Les Tarquins arrivent à persuader Porsenna de marcher contre Rome en soulignant

[que] cette mode nouvelle de chasser les rois ne devait pas rester impunie. La liberté avait par elle-même assez de douceur. Autant leurs sujets faisaient d'efforts pour la conquérir, autant les rois devaient en faire pour défendre leur trône. Sans cela, tout serait au même niveau, grands et petits ; plus d'élévation, plus de suprématie dans la société. Ce serait la fin de la royauté, ce magnifique intermédiaire entre les dieux et les hommes⁵⁹.

Plus loin dans le récit, lorsque Horatius Cocles défend seul le pont sur le Tibre devant l'armée étrusque tout entière, c'est aussi sur un mode politique, et non ethnique, qu'il invective ses adversaires, en leur reprochant d'être « des esclaves de tyrans orgueilleux, [qui] ne pensent plus à leur propre liberté et viennent attenter à celle d'autrui »⁶⁰. Et on peut rappeler qu'après l'échec de leurs deux premières tentatives de reprendre le

57. Tite-Live, 2, 6, 2 : « Ils ne le laisseront pas, lui, un homme sorti d'eux, du même sang, exilé, réduit au dénuement après avoir naguère joui d'une telle puissance, périr sous leurs yeux avec ses jeunes fils » ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 5, 3, 1-2 : « Il se réfugia à Tarquinia, une cité étrusque d'où sa famille était originaire, du côté de sa mère. Et, après avoir gagné les responsables de la cité par des cadeaux et été introduit par eux devant l'assemblée du peuple, il mit en avant les liens de parenté qui existaient entre lui et eux, rappelant les faveurs que son grand-père avait accordées à toutes les cités étrusques et évoquant les traités qu'il avait conclu avec elles ». Le motif n'est pas présent dans le récit de Plutarque, qui parle seulement de l'« accueil empressé » que le Superbe avait trouvé chez les Étrusques (*Vie de Publicola*, 9, 1).

58. Tite-Live, 2, 9, 1 : « Les Tarquins [...], réfugiés près du Lar Porsenna, roi de Clusium [...], le suppliaient de ne pas les laisser, eux, des fils de l'Étrurie, du même sang et de la même race que lui, vivre dans la pauvreté et dans l'exil » ; 2, 9, 4 : « Porsenna se dit qu'il y aurait grand avantage pour l'Étrurie à ce qu'il y eût un roi à Rome, et surtout un roi étrusque ». Le motif est absent des récits de Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 5, 21, et de Plutarque, *Vie de Publicola*, 16, 1-2.

59. Tite-Live, 2, 9, 2-3.

60. Tite-Live, 2, 10, 8.

pouvoir, au cours desquelles ils se sont effectivement appuyés sur des Étrusques – ceux des cités méridionales d’abord, puis, après la défaite de celles-ci à la bataille de la forêt Arsia, sur ceux de Chiusi –, les Tarquins se sont tournés vers les Latins, avant de finir par se réfugier auprès d’un Grec, le tyran Aristodème de Cumes⁶¹. Rien ne serait donc plus faux que d’interpréter l’expulsion des Tarquins en termes de lutte entre les Romains et les Étrusques, et d’estimer qu’elle traduit une réaction nationale des Romains contre une domination tyrrhénienne ressentie comme étrangère. Au reste la persistance des noms étrusques dans les Fastes montre combien il serait dangereux d’interpréter en ces termes les événements de 509 avant J.-C., et l’hypothèse, qui a été avancée à une certaine époque, de retarder d’un quart de siècle ce qui continuait à être compris comme un départ des Étrusques de Rome, en l’expliquant comme une conséquence de la défaite de Cumes de 474 avant J.-C. et de la perte de la suprématie étrusque en Campanie, ne présente plus qu’un intérêt historique⁶². Mais on peut souligner que la tradition elle-même n’encourage pas une telle lecture, ethnique, des faits.

Assurément, la période des rois dits étrusques a été une époque où les influences tyrrhéniennes se sont fait particulièrement sentir à Rome, et où des éléments d’origine toscane ont dû se fixer dans l’*Vrbs*. Les transformations que subit alors la cité sont inconcevables sans un apport culturel et aussi humain de l’Étrurie. Celui-ci transparaît dans une certaine mesure dans la tradition. Sur le plan militaire, nous avons évoqué les allusions aux frères Vibenna. L’arrivée de tels spécialistes a dû représenter une étape capitale du développement de Rome, sur le plan militaire et même institutionnel, si on fait intervenir ici, dans la ligne du travail de G. Valditara, les « auxiliaires militaires du roi »⁶³. L’essor de l’artisanat et des arts qu’on constate au VI^e siècle avant J.-C. est aussi lié à des apports tyrrhéniens. La littérature en conserve la trace, soit pour les jeux – nous avons rappelé l’allusion de Tite-Live à la venue de spécialistes venus de Toscane sous le règne du premier Tarquin⁶⁴ –, soit pour les temples et

61. Nous évoquons ici les faits tels que les présente l’annalistique. Sur la réalité historique, sensiblement différente, que celle-ci paraît recouvrir, voir p. ex. J. Heurgon, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu’aux guerres puniques*, Paris, PUF (Nouvelle Cléo. L’histoire et ses problèmes ; 7), 1969, p. 261-264 ; T. J. Cornell, *The Beginnings of Rome, Italy and Rome from the Bronze Age to the Punic Wars (c. 1000-264 BC)*, Londres – New York, Routledge (Routledge History of the Ancient World), 1995, p. 215-218 ; D. Briquel, in *Histoire romaine*, 1, *Des origines à Auguste*, F. Hinard (dir.), Paris, Fayard, 2000, p. 131-152.

62. Pour les arguments qui avaient été utilisés à l’appui de cette thèse, on pourra voir R. Bloch, *Les Origines de Rome*, p. 112-114, et « Le départ des Étrusques de Rome et la dédicace du temple de Jupiter capitolin », *Revue de l’histoire des religions*, 149, 1961, p. 141-156.

63. Voir G. Valditara, *Studi sul magister populi. Dagli ausiliari militari del rex ai primi magistrati repubblicani*, Milan, A. Giuffrè (Collana Università degli Studi di Milano. Studi di Diritto Romano, Serie II), 1989. Sur l’interprétation de la venue de Tarquin l’Ancien et de Macstarna-Servius Tullius à Rome dans le cadre de l’introduction, à partir de l’Étrurie, de la nouvelle organisation hoplitique, voir D. Briquel, in *Histoire romaine*, 1, *Des origines à Auguste*, p. 100-105, avec bibliographie p. 937-938.

64. Tite-Live, 1, 35, 9 : « on présenta des chevaux de course et des pugilistes, qu’on avait presque tous fait venir d’Étrurie ». Sur les jeux étrusques et leur influence sur les jeux romains, voir R. C. Bronson, « Chariot Racing

leur décoration statuaire : nous savons, par Pline l'Ancien, que c'est un artiste de Véies, Vulca, qui avait fabriqué la statue cultuelle de Jupiter, en terre cuite, qui le représentait dans le temple du Capitole, ainsi que, probablement, le quadrigé, également en terre cuite, qui en ornait le faite⁶⁵.

La tradition n'ignore donc pas totalement ce que l'Étrurie a représenté pour la Rome de cette période. Mais en même temps, cette reconnaissance de la part d'influence et d'apports tyrrhéniens apparaît singulièrement limitée. La plupart du temps, il faut faire appel à des témoignages extra-annalistiques, sans que ces éléments s'insèrent dans le récit canonique du règne des rois de cette « période étrusque », ce qui montre qu'ils n'apparaissent pas fondamentaux pour la représentation qu'on se faisait de la Rome d'alors. Nous l'avons souligné, ce n'est pas par les historiens que nous appréhendons ce qu'ont pu représenter les frères Vibenna vis-à-vis de Rome en général et de Servius Tullius en particulier. Le souvenir en a été transmis par le canal des antiquaires, rattaché à l'interprétation de toponymes, les noms du mont Caelius et du Capitole⁶⁶. Pour Servius Tullius, les historiens nous offrent uniquement la fable du fils de la servante, né au palais de Tarquin l'Ancien et remarqué par le roi et son épouse Tanaquil⁶⁷. La notice plinienne sur Vulca, comme vraisemblablement aussi ce que Tite-Live, dans son histoire, glisse à propos des artistes toscans intervenant dans les *ludi* romains⁶⁸, relève du même genre de source.

D'autre part, au total, cette reconnaissance de l'apport étrusque semble tout à fait insuffisante pour rendre compte de ce qu'il a été réellement. De nombreux points, qui témoignent à nos yeux d'une indubitable influence étrusque, ne sont jamais présentés comme tels, fût-ce dans la tradition antique. Si le Capitole est pour nous le plus bel exemple de *Tuscanicum templum* vitruvien, jamais aucun texte ancien ne le présente comme étrusque, et la mise en relation avec l'Étrurie se limite à son décor de statues en terre cuite. D'ailleurs, l'anti-étrusquisme vient encore se mêler dans cette affaire, puisque le souvenir de ce que le quadrigé du Capitole était l'œuvre d'artistes

in Etruria », in *Studi in onore di L. Banti*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 1965, p. 89-106 ; J.-P. Thuillier, *Les Jeux athlétiques dans la civilisation étrusque*, Rome, École française de Rome (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 256), 1985.

65. Pline l'Ancien, *nat.* 35, 157. La question du quadrigé du Capitole a donné lieu à un important développement légendaire : Pline l'Ancien, *nat.* 8, 161 et 28, 16 ; Plutarque, *Vie de Publicola*, 13 ; Solin, 2, 45 ; Festus, 340 L. Sur les données archéologiques sous-jacentes, et le développement de la statuaire à Véies à cette époque, révélé par les célèbres statues du temple de Portonaccio, conservées au musée de la Villa Giulia, voir M. Pallottino, *La scuola di Vulca*, Rome, Danesi (Quaderni di storia dell'arte ; 2), 1945.
66. Si Denys d'Halicarnasse parle de Caelus Vibenna (qu'il place sous le règne de Romulus ; voir *Antiquités romaines*, 2, 36, 2), c'est dans une optique d'antiquaire, en évoquant le mont Caelius.
67. Pour Tarquin l'Ancien aussi, le récit annalistique masque ce qui a dû réellement se passer. Ce n'est qu'à partir de ce qui est dit de son rôle, une fois arrivé à Rome, comme chef militaire, aux côtés d'Ancus Marcius, qu'on peut subodorer des conditions réelles de sa venue à Rome : ici encore, la belle histoire de Lucumon quittant sa ville natale sur ses chariots chargés de ses biens pour venir faire fortune dans l'*Vrbs* n'a aucune chance de correspondre à la réalité historique.
68. L'intérêt de l'historien padouan pour les *ludi* et l'origine antique de son information sur ce point apparaissent pleinement dans la notice sur les origines du théâtre romain (7, 2).

véiens donne surtout l'occasion de fustiger la conduite scandaleuse des voisins de Rome, qui refusent de livrer le groupe à la Ville à partir du moment où sa croissance miraculeuse leur a révélé que cela présageait sa grandeur future⁶⁹ : il faudra un second prodige, celui dont sera victime l'aurige Ratumena, pour qu'ils acceptent de rendre le char et ses chevaux aux Romains. Autre silence étonnant : si les auteurs soulignent à l'envi l'importance de l'aménagement, par les Tarquins, du réseau d'égouts de Rome, y voyant une des réalisations les plus remarquables de l'*Vrbs*⁷⁰, aucun ne parle des Étrusques à ce sujet – alors qu'il s'agit, pour nous, d'un signe indubitable de l'apport tyrrhénien au développement de Rome en tant que cité, et que sa coïncidence, au moins relative, avec la date retenue par la tradition pour la montée sur le trône de Tarquin l'Ancien témoigne, sinon de la naissance véritable de la ville, comme on l'a souvent pensé, au moins d'un tournant important dans son histoire, lié à l'accroissement de l'influence étrusque. Dans le même sens, on peut rappeler que l'introduction de l'écriture dans le Latium n'est jamais, dans l'Antiquité, rapportée aux Étrusques⁷¹ : l'idée ne transparait nulle part que ce soit les Étrusques qui aient appris les lettres aux Latins, et on va systématiquement chercher une origine grecque, notamment à travers la figure d'Évandre⁷².

Le point particulier de l'origine de l'écriture, rapportée à la Grèce alors qu'elle est bien évidemment à nos yeux d'origine étrusque, montre bien dans quels termes se posait, pour les Anciens, la question de l'apport de l'Étrurie à Rome. Même s'ils ne le faisaient pas dans les termes polémiques dans lesquels Denys d'Halicarnasse posait cette alternative, c'est bien d'un choix entre deux conceptions de Rome qu'il s'agit, celle d'une *Τυρρηνὶς πόλις* et celle d'une *Ἑλληνὶς πόλις*. Pour les Romains de l'âge classique, à qui remontent nos textes, il ne pouvait y avoir de culture que grecque, et Jacques Heurgon a justement relevé combien un auteur comme Tite-Live, trouvant

69. Données dans J. Hubaux, *Rome et Véies. Recherches sur la chronologie légendaire du moyen âge romain*, Paris, Les Belles Lettres (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et Lettres de l'université de Liège ; 145), 1958, p. 200-220 ; L. Gerschel, « Structures augurales et tripartition fonctionnelle dans la pensée de l'ancienne Rome », *Journal de psychologie*, 45, 1952, p. 45-77, a montré que cette légende s'insérait dans une série de trois histoires, orientées fonctionnellement, où des ennemis de Rome tentaient de s'approprier des présages de grandeur dont elle devait être la bénéficiaire.

70. Tite-Live, 1, 56, 2 ; Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 67, 5, et Strabon, 5, 3, 8 (C235).

71. La tradition faisant appel aux Pélasges (Pline l'Ancien, *nat.* 7, 193 ; Solin, 2, 7, avec la précision qu'il s'agit des Pélasges d'Agylla) ne doit pas être comprise comme se référant aux Étrusques. Les Pélasges sont considérés comme les prédécesseurs des Étrusques sur le sol toscan, et le nom d'Agylla est référé spécifiquement à cette première strate des habitants de Caeré, considérés comme étant des Grecs, avant que ne s'y installent les Étrusques, conçus comme des colons lydiens, qui donnent à la ville le nom de Caeré. Voir D. Briquel, *Les Pélasges en Italie*, Rome, École française de Rome (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome ; 252), 1984, p. 169-176. Plusieurs textes opposent d'ailleurs l'écriture latine (qui serait due à Évandre) et l'écriture étrusque (qui serait due à Démarate pour Tacite, *ann.* 11, 14, 3 ; antérieure selon Jean le Lydien, *Des prodiges*, préface, 3).

72. Pour le détail des traditions sur l'introduction de l'écriture dans le Latium, nous nous permettons de renvoyer à notre article « Les traditions antiques sur l'origine de l'écriture en Italie », *Revue de philologie*, 62, 1988, p. 251-271.

dans ses sources que les Romains du IV^e siècle avant J.-C. allaient se former en Toscane aux *Etruscae litterae*, avait du mal à comprendre ce que l'apport culturel tyrrhénien avait pu représenter, en ces temps anciens, pour l'*Vrbs*, alors que, pour lui et ses contemporains, seule une formation aux *Graecae litterae* était concevable⁷³. Cette obnubilation sur la Grèce a pu aller jusqu'au ridicule : il suffit de songer aux trésors d'ingéniosité dépensés à essayer de démontrer que le latin était du grec et aux efforts faits par les grammairiens pour rattacher le latin à l'éolien⁷⁴. Elle a en tout cas certainement contribué à masquer ce que Rome devait à ses voisins du nord. On constate les effets de ce poids quasiment exclusif de la référence hellénique jusque dans l'appréciation de cette grande période d'influence étrusque qu'a été le VI^e siècle⁷⁵, le temps de la dynastie des Tarquins et de ce compagnon des Vibenna qu'a dû être Servius Tullius⁷⁶. Nous avons relevé les allusions à des artistes étrusques, à propos de la décoration du temple du Capitole. Mais la littérature met beaucoup plus en relief ce qu'auraient représenté des artistes grecs pour la Rome de ce temps. La tradition a développé le fait que Lucumon-Tarquain l'Ancien, lorsqu'il était venu à Rome, n'était pas seul : Denys d'Halicarnasse précise qu'il avait « emmené avec lui ceux de ses amis et familiers qui le voulaient [et que] furent nombreux ceux qui désirèrent partir avec lui »⁷⁷. Il s'agissait en particulier de toute une suite d'artisans et d'artistes, qui sont présentés comme des Grecs qui avaient accompagné son père Démarate lorsque, chassé par la révolution qui mit fin au pouvoir des Bacchiades à Corinthe, il vint se fixer à Tarquinia. Les Romains avaient conservé leurs noms, purement helléniques : Eucheir, Diopos, Eugrammos, Euphantos, et c'est à eux qu'ils rapportaient l'origine des arts auxquels renvoient ces noms, quand bien même il s'agissait de techniques développées en Étrurie, comme le modelage en terre, *plasticè*, que cite expressément à ce propos un passage de Pline⁷⁸. Dans cette perspective, la « désétrusquisation » de la figure de Tarquin l'Ancien joue à plein : on voit beaucoup plus en lui le fils du Corinthien qu'est Démarate que l'ancien habitant de Tarquinia. Denys d'Halicarnasse, s'il reconnaissait que

73. J. Heurgon, *La Vie quotidienne chez les Étrusques*, p. 294-296 (à propos de Tite-Live, 9, 36, 3).

74. Données dans D. Briquel, *Les Pélasges en Italie*, p. 444-457 ; la question a fait l'objet en particulier d'une étude d'E. Gabba, « Il latino come dialetto greco », in *Miscellanea di studi Alessandrini in memoria di A. Rostagni*, Turin, Bottega d'Erasmus, 1963, p. 188-194.

75. Nous ne voulons assurément pas dire par là que l'influence grecque ne s'est pas fait sentir dans la Rome de cette période et de ce point de vue la réaction actuelle contre une vision exclusivement étrusque est saine et nécessaire. Mais l'optique des sources est elle aussi excessive quand elle se concentre sur les apports grecs sans tenir compte des apports tyrrhéniens.

76. Nous n'estimons pas devoir reprendre ici la discussion sur l'identité de Macstarna et de Servius Tullius, qui est toujours mise en doute par certains (voir p. ex. la conclusion de T. J. Cornell, *The Beginnings of Rome...*, p. 140-141).

77. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 47, 2.

78. Voir Pline l'Ancien, *nat.* 35, 16, d'après Cornelius Nepos (citant Euphantos et son rôle dans l'introduction de la peinture) ; 35, 152 (citant Eucheir, Diopos, Eugrammos, introducteurs de la *plasticè*). Sur la question, voir M. Torelli, « Terrecotte arcaiche da Gravisca e una nota a Plinio, 35, 151-152 », in *Studi in onore di F. Magi*, Pérouse, E. U. Coop (Nuovi Quaderni dell'Istituto di Archeologia dell'Università di Perugia), 1979, p. 307-312, et J.-R. Jannot, « Sur la sculpture de terre cuite », in *Pline l'Ancien, témoin de son temps*, Salamanca, Universidad pontificia de Salamenca (Bibliotheca Salmanticensis, Estudios ; 87), 1987, p. 357-370.

l'exilé de Corinthe avait donné à ses fils, Arruns et Lucumon, des noms tyrrhéniens et leur avait assuré une éducation étrusque, soulignait que ceux-ci avaient reçu, parallèlement, une éducation grecque⁷⁹. Certains auteurs en arrivent à estomper totalement l'aspect étrusque du personnage de Tarquin au profit de l'aspect grec. Ainsi Florus dit de lui :

Tarquin l'Ancien, bien que venu de par-delà la mer, reçut la royauté qu'il avait brigüée de lui-même à cause de son empressement et de ses qualités : lui qui était originaire de Corinthe avait mélangé le génie des Grecs aux arts de l'Italie⁸⁰.

Et déjà Cicéron, dans la *République*, saluait avec lyrisme la manière dont, grâce à Démarate et à son fils, l'Italie et Rome s'étaient ouvertes sur la culture grecque :

Mais c'est alors que pour la première fois la cité devint plus savante grâce à des connaissances qui lui furent insufflées de l'extérieur. Ce n'est en effet pas un mince ruisseau venant de la Grèce qui arriva dans notre ville, mais un fleuve très abondant de ces sciences et de ces arts⁸¹.

Une fois arrivé en Italie, le père « avait formé ses deux enfants à la science des Grecs dans tous les domaines »⁸², et son fils cadet avait été apprécié à Rome pour « sa culture et sa science ». L'ancien Lucumon de Tarquinia – dont Cicéron va jusqu'à dire que, s'établissant à Rome, il « avait changé son nom grec » pour prendre celui de Lucius Tarquin – est désormais compris comme un médiateur de l'hellénisme⁸³. On est loin de l'image d'une *Τυρρηνίς πόλις* que la présence, sur le trône de Rome, de cette lignée issue de Tarquinia viendrait appuyer. Pour les Romains de l'âge classique, fût-ce lorsqu'ils songeaient à la période où des rois venus de Toscane avaient présidé au destin de leur cité, il devait être difficile de penser Rome comme ville étrusque et de mesurer exactement ce que l'apport tyrrhénien avait pu représenter.

Dominique BRIQUEL

Université de Paris-Sorbonne – Paris IV

79. Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*, 3, 46, 5 : « Deux enfants lui étant nés, il leur donne des noms tyrrhéniens, à l'un celui d'Arruns, à l'autre celui de Lucumon ; il les élève tous les deux à la fois selon l'éducation grecque et selon l'éducation tyrrhénienne ».

80. Florus, 1, 5, 6.

81. Cicéron, *rep.* 2, 34.

82. Cicéron, *rep.* 2, 34.

83. Cicéron, *rep.* 2, 34 et 2, 35.

